



CONSEIL DE QUARTIER CENTRE VILLE / COTEAUX

Jeudi 21 novembre 2024

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Point d'étape sur la place aux Oulches.
- ❖ Présentation du projet d'animation retenu par le bureau et atelier à venir.
- ❖ Retour sur les interventions des services techniques
- ❖ Vos propositions, vos idées de projets pour le quartier
- ❖ Atelier Sécurité et Tranquillité publique

INTRODUCTION

- En introduction de ce Conseil de Quartier, M. SLIMOVICI, Président du bureau Centre-Ville/Les Coteaux a présenté les membres du Bureau, puis il a déroulé l'ordre du jour.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

- **M. SLIMOVICI**
- **Mme BERTRAND**
- **M. LAMBERT**
- **M. LAVOT**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

- **M. RAYNAUD**
- **M. DUVAUDIER**
- **Mme GAULTIER**
- **M. LANDUREAU**
- **Mme PERRIN**

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- **M. TITOV**
- **Mme BENOLIEL**
- **Mme DEGAGER-PHALANCHERE**

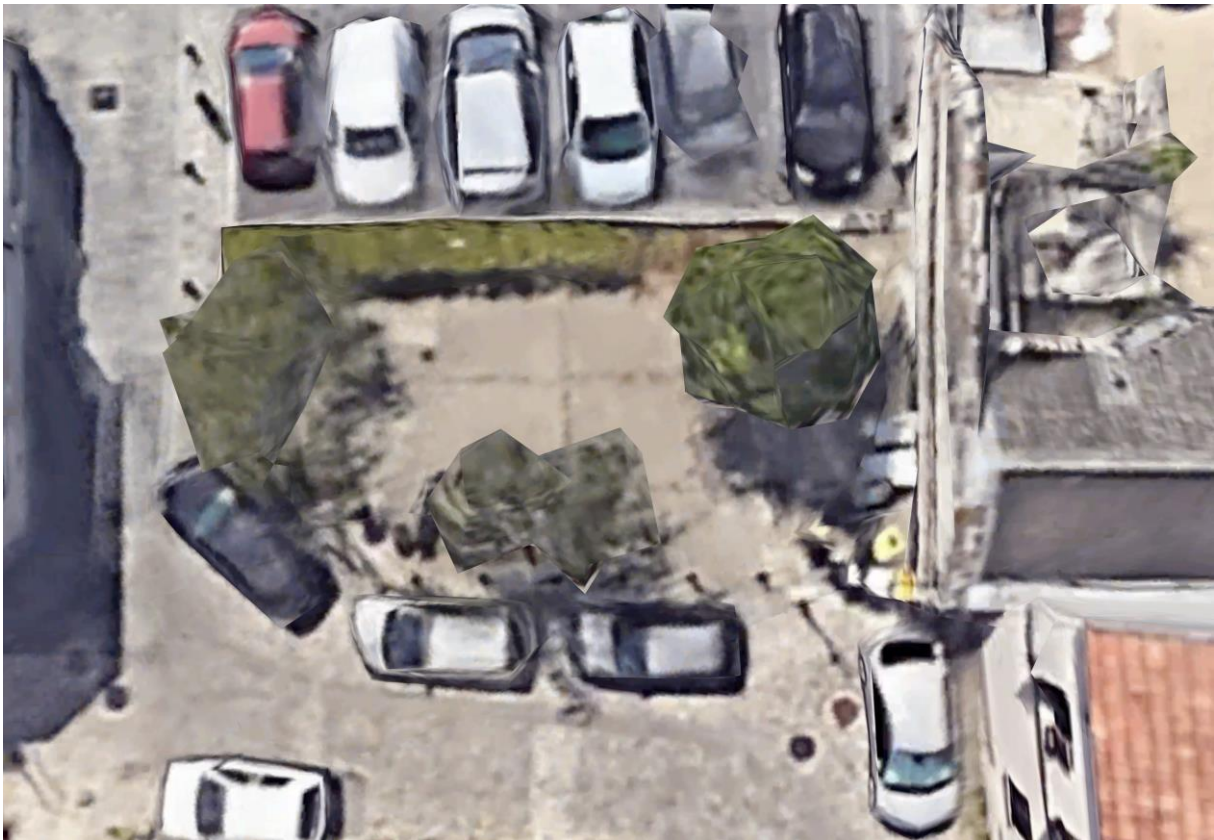
HABITANTS
PRÉSENTS :

20 PERSONNES

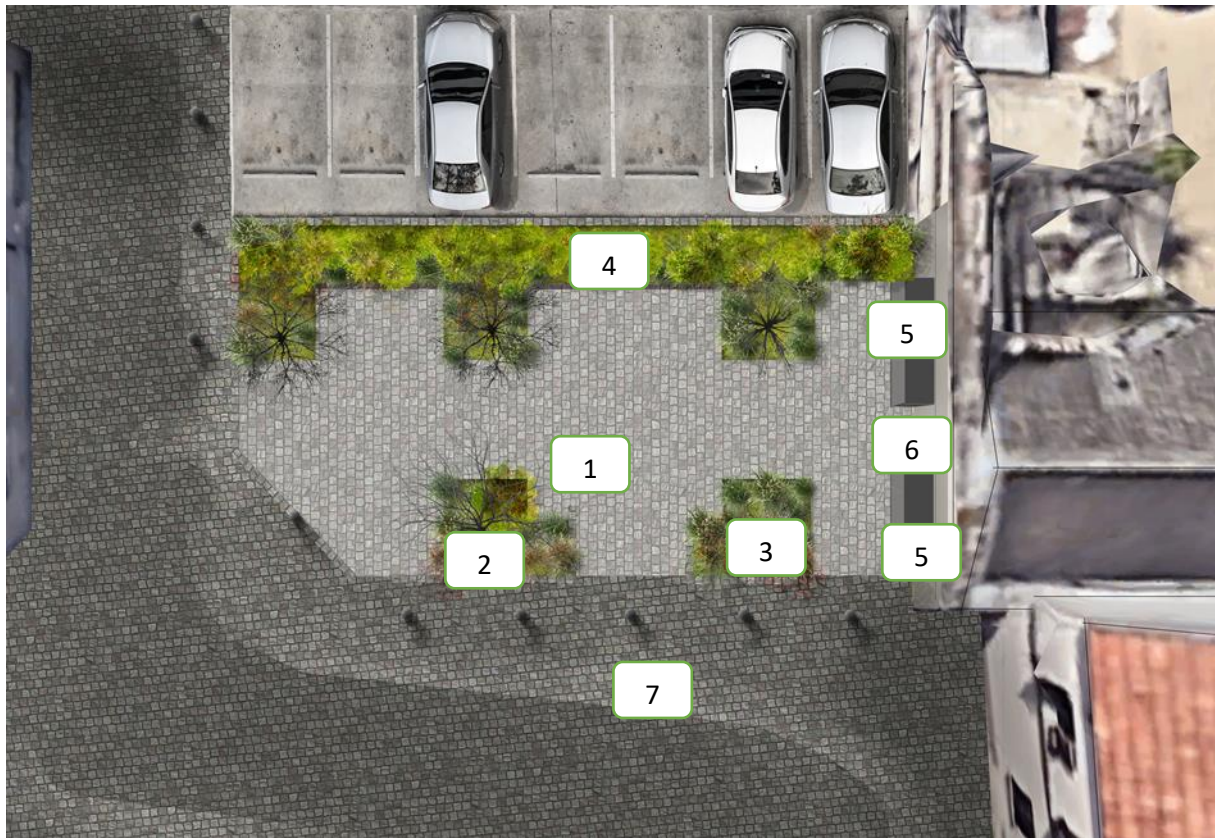
1. Point d'étape sur la place aux Oulches

Au regard des avis et remarques des riverains lors du dernier Conseil de Quartier, le projet est en cours d'étude afin de prendre en compte leur remarques et inquiétudes.

Avant :



Propositions après :



- 1 - Nettoyage du revêtement existant
- 2 - Prunus à remplacer
- 3 - Création d'une fosse pour plantation d'un arbre
- 4 - Pose d'une haie dense en limite du parking
- 5 - Deux abris pour huit poubelles individuelles
- 6 - Nouvelle implantation de la poubelle
- 7 - Déplacement des potelets

Questions habitants relatives au projet de la place aux Oulches

Habitante : Dans l'ancien projet, vous envisagiez une désimperméabilisation du sol, est-ce toujours d'actualité ? L'idée des abris poubelles est bonne tout comme le choix des végétaux. Cependant sachez que la place n'est pas très entretenue (bris de verre, scooter abandonné, mauvaises herbes qui poussent). Le revêtement actuel est en mauvais état, il aurait été bon de le changer.

Réponse M. SLIMOVICI : Non il s'agira d'un nettoyage du revêtement. Le revêtement retrouvera son éclat.

Réponse a posteriori service VQDP : Le défaut d'entretien de la Place est remonté sur l'application Mon Champigny sous la référence 107518.

Habitante : Pourquoi la désimperméabilisation du sol n'a pas été retenue ? Vous allez nettoyer et six mois après, il faudra recommencer. Cette place serait plus agréable avec de l'herbe. Concernant le déplacement des potelets : vous jugez le stationnement du quartier anarchique, cela va engendrer la suppression de places, où les riverains vont pouvoir se garer ? En quoi les voitures vous gênent ? Cela ne gêne que les techniciens et les urbanistes, pas nous. Il n'était pas utile de faire des réunions pour finalement replanter trois arbres.

Réponse M. SLIMOVICI : Concernant la suppression de places, cela concernera deux à trois places qui ne sont pas initialement des places de stationnement autorisées. Aussi, en cas d'incident ou d'incendie les pompiers ne pourront pas intervenir. Oui le projet a été « réduit » afin d'avoir un résultat plus consensuel.

Habitante Impasse du Four : Les stationnements autour de la place ne sont pas gênants. Par contre, de nombreux riverains ont posé des arceaux devant chez eux, ils privatisent l'espace public.

Réponse a posteriori service VQDP : Cette information est de nouveau remontée au service dédié.

Habitante : Depuis que vous avez ajouté des potelets nous nous retrouvons avec une concentration de poubelles au même endroit.

Habitante : Le parking attenant à la Place aux Oulches est très sale, il n'est jamais nettoyé.

Réponse a posteriori service VQDP : Cet élément est remonté sur l'application Mon Champigny sous la référence 107543.

2. Présentation du projet d'animation retenu par le Bureau et atelier à venir

Suite au dernier Conseil de Quartier, différents thèmes d'animation pour le quartier ont été proposés par des habitants :

- 1 - Marchés des Créateurs
- 2 - Espace de gratuité « gratifieria »
- 3 - Troc aux plantes et de petits matériels de jardin
- 4 - Un rendez-vous régulier pour petits et grands autour du jeu et de l'imaginaire

La proposition faite par une habitante et retenue par les membres du Bureau est la numéro quatre.

<u>TITRE DE L'ÉVÉNEMENT :</u> Un rendez-vous régulier pour petits et grands autour du jeu et de l'imaginaire
<u>Temporalité :</u> Rdv trimestriel
<u>Descriptif du projet :</u> Organiser des moments d'échange avec les familles du quartier type lecture de contes, jeux de société...

Un appel à bénévoles concernant l'organisation de ce temps fort est fait, les habitants sont invités à remplir la fiche de présence.

Habitante : Où aurait lieu ce temps fort ?

Réponse a posteriori service VQDP : En extérieur (place Est par exemple), ou en intérieur selon la météo.

3. Retour sur les interventions des services techniques

Suites aux balades urbaines organisées sur le quartier et aux remontées faites aux services dédiés. Voici un retour sur les actions des services techniques :

- **Parking Carnot** : Présence de gravats et d'orties abondantes → Réalisée
- **Rue J. Jaurès** : Plot arraché → Réalisée
- **Rue E. Brun** : gravats et détritrus → Réalisée
- **Parking Matteotti** : Barrière de hauteur du parking cassée → Réalisée
- **35 rue Matteotti** : Quantité importante de déchets et de gravats → Réalisée
- **Rue Mattéotti** : fresques sur le mur du parking sont détériorées et recouvertes de graffitis → Réalisée
- **Face au 86 rue J. Jaurès, rue Mattéoti/angle Jaurès, avenue/angle rue du marché, quai Galliéni** : Potelets rescellés
- **209 rue de Verdun** : Plots anti-stationnement dégradés → Réalisé
- **14 rue Mattéoti** : Traçage d'une ligne jaune pour interdire le stationnement
- **1 rue des Bords de Marne** : panneau de signalisation ramassé et fixé au candélabre
- **Pont SNCF** très détérioré et dangereux : signalement transmis à la SNCF
- **Ile de Conge** : panneaux d'interdiction de stationner règlementaires ? : il s'agit d'une voie privée, ces panneaux sont donc règlementaires
- **Avenue Carnot** : panneau électrique de la société Socemat vandalisé : réparé puis refermé

Retour sur l'atelier de la rue Musselburgh

L'objectif de l'atelier était de réaliser un diagnostic partagé sur la base d'un plan de la rue, avec une identification des endroits et points durs de la voie, selon les thématiques suivantes :

- Stationnement
- Vitesse excessive
- Points accidentogènes
- Autres

A la suite de l'atelier sur la rue Musselburgh lors du dernier Conseil de Quartier, le service VQDP a transmis les éléments au Département.

Voici leur retour :

- Le Département mène actuellement des travaux de sécurisation de la rue Musselburgh à proximité du collège Willy Ronis, à la suite d'une étude ayant permis d'identifier plusieurs actions.
- Ce projet a fait l'objet d'une validation par la ville fin octobre, les travaux se terminent mi-novembre. Il doit permettre d'apaiser la circulation, d'améliorer la sécurité des piétons aux abords du collège et de retrouver des places PMR aux normes.

4. Vos propositions, vos idées de projet pour le quartier

Habitant : Y a-t-il une réflexion sur les problématiques de stationnement (parking) sur le quartier du Centre-Ville/Côteaux qui améliorerait l'attractivité du centre-ville ? De même que les problématiques d'encombrement que l'on rencontre au carrefour de la Mairie et qui perdurent depuis 50 ans.

Réponse M. SLIMOVICI : Des réunions de présentation du projet global du Centre-Ville ont eu lieu. Les trois grands projets autour de la place du Marché sont : *l'Ilot Verdun* avec l'immeuble en cours de finalisation et qui comporte 180 places de stationnement et l'installation du Monoprix en pied d'immeuble. *La médiathèque* viendra en 2^{ème} étape. Puis viendra *l'aménagement central de la place* (hall, commerçants permanents).

Plusieurs habitants Sentier des Larris : L'escalier pour se rendre à Jeanne Vacher est très dangereux, il est en mauvais état. Le parking plus haut s'affaisse. Des murs de maisons s'affaissent également. Le raccordement d'eau pluviale côté gauche du Sentier n'a pas été fait, le côté droit lui a été fait, c'est pour cela que tout se déverse sur notre côté, c'est aussi pour cela que les Côtéaux s'affaissent. Pourrions-nous organiser une réunion spécifique sur ce sujet, il s'agit d'un sujet complexe ? Nous sommes très inquiets.

Réponse M. SLIMOVICI : Une étude géologique devait être effectuée, nous sommes en attente d'un retour.

Habitante Rue de l'Union : Nous n'avons plus de stationnement dans notre rue, tous les gens des bâtiments s'y garent, jusque sur nos bateaux. J'ai beau appeler les ASVP rien ne change.

Réponse M. SLIMOVICI : Courant 2025, nous mettrons en place un stationnement payant avec des cartes d'abonnement pour les habitants.

Réponse a posteriori SERVICE : L'information sur les stationnements gênants sur bateau est remontée sur l'application sous la référence N°107672.

Habitante : Il y aura des commerces sur l'Ilot Jaurès ?

Réponse a posteriori SERVICE : Rien n'est acté pour le moment.

Habitante : Le collège Nelson Mandela n'est pas indiqué et surtout il n'est pas signalisé, beaucoup ignorent qu'il s'agit d'un établissement scolaire de 500 élèves (prochainement 700), c'est extrêmement dangereux. Les voitures roulent à très vive allure sur cet axe. Malgré des appels en CA (je suis parent d'élève dans ce collège), rien n'est fait. Monsieur le Maire est informé de cela ainsi, que le président du Département, tout le monde se rejette la balle. Des potelets ont été installés par le Département au niveau du passage piéton mais cela ne sécurise en rien la traversée des enfants. La Ville pourrait-elle intervenir pour rendre ce collège plus visible (panneaux lumineux, signalétique au sol, feux tricolores, bonhomme au milieu du rond-point...) ? Il y a un réel risque pour les collégiens.

Réponse M. SLIMOVICI : Ce nouveau collège a été prévu trop proche de l'avenue François Mitterrand par le département qui est aussi responsable de cette avenue départementale, mais nous allons travailler avec le département et faire en sorte que la sécurité des collégiens soit bien prise en considération.

Réponse a posteriori SERVICE : Cette demande est remontée sur l'application sous la référence N° 107696.

Habitant Rue Albert Thomas : Concernant les embouteillages, il est difficile pour les véhicules de tourner à gauche rue Carnot lorsqu'ils arrivent du pont de Champigny. Très rapidement, la circulation est saturée et plus personne ne peut avancer. Les bouchons se répercutent jusqu'à la gare de Champigny. Aussi, y aura-t-il toujours du stationnement en zone bleue sur la ville en 2025 ?

Réponse M. SLIMOVICI : Sur le Centre-Ville, globalement, cela sera payant mais pas partout. Il y aura moins de stationnement en zone bleue. Concernant l'arrivée sur Champigny depuis Saint-Maur, la construction de la nouvelle médiathèque et de manière plus générale le réaménagement à venir de la place du Marché seront accompagnés de la revue des accès routiers.

Habitante : Depuis que le feu tricolore a été déplacé (au niveau de la librairie du CV), il y a d'énormes bouchons à ce carrefour. Bien que les gens passent au feu vert, ils se retrouvent bloqués et bloquent à leur tour les autres véhicules. Il faut parfois attendre jusqu'à quatre feux pour enfin passer, c'est un enfer.

Réponse M. SLIMOVICI : Une maîtrise d'œuvre sur l'espace public autour de la place du Marché a été nommée afin de revoir les flux.

5. Atelier sécurité et Tranquillité Publique

Cet atelier est présenté par M. Clément DECHAMPS, chargé de mission prévention et tranquillité publique, et est ouvert aux habitants présents souhaitant y participer.

Contexte :

- **Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10.000 habitants** et réunit l'ensemble des acteurs locaux, institutionnels ou non, impliqués en la matière : le Maire et plusieurs élus et services de la Ville, les bailleurs sociaux, la RATP, les associations locales et des représentants de la Préfecture, du Département, de la Police Nationale, de la Justice et de l'Education Nationale, etc.
- Le C.L.S.P.D dispose d'une feuille de route, **la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (S.T.S.P.D)**. Cette stratégie est signée pour un temps donné (4/5 ans selon les communes) et doit aujourd'hui être réécrite **avec un travail préalable obligatoire de diagnostic avec les habitants**.

Mise en place :

Deux tables de travail, huit personnes environ par tables. Le travail de réflexions se fait autour d'une carte du quartier (et de la ville) et se décompose en deux temps.

1^{er} temps : sur la base de la question « **Vous sentez-vous en sécurité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à faire part des raisons, des thèmes et des lieux en déficit de sécurité ou, au contraire, ceux qui leur paraissent sûrs.

2^{ème} temps : sur la base de la question « **Comment améliorer la sécurité et la tranquillité dans votre quartier ?** » puis « **Dans votre ville ?** », les habitants sont invités à partager leurs idées et propositions.

Les remarques et retours des habitants sont inscrits sur des Post-it et regroupés par thème ou lieux de signalement sur la carte.

16 personnes ont participé à cet atelier sur le quartier du Centre-Ville/Côteaux.

EN CONCLUSION

M. SLIMOVICI et les membres du bureau du Conseil de Quartier Centre-Ville – Les Coteaux remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions de ce soir.

Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier. <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>